



Litige location de salle / tente de réception

Par **Rosalie1989**, le **12/06/2014** à **14:34**

Bonjour,

J'ai loué une salle et je souhaite rajouter une tente de réception sur la terrasse.

Le propriétaire me confirme que c'est possible mais exige que la tente soit la sienne. Est ce légale?

Sachant que dans le contrat il n'y aucun passage disant que nous devons louer la tente chez lui.